



**Association pour la Sauvegarde
du Patrimoine Grauliérois**

30, route des Barrières 19700 LAGRAULIERE

Procès-verbal de l'assemblée générale du 28 janvier 2022

L'assemblée générale de l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Grauliérois s'est tenue le vendredi 28 janvier 2022 à 20h 30, chez JJ Brunie, président de l'association.

Sont présents : Mmes Endean, Farges, Laurent et MM. Brunie, Delhommeau, Endean.
Sont excusés : Mmes Guéraud, Rouanne.

L'assemblée générale désigne Jean-Jacques Brunie en qualité de président de séance et Yvette Farges en qualité de secrétaire de séance.

Election du bureau

Les membres du bureau sortants sont reconduits à l'unanimité.

Le nouveau bureau se compose comme suit :

- Président : Jean-Jacques Brunie, retraité, 10, route du Bos Grand, Mazeix, 19700 Lagraulière
- Vice-Président : Jacques Delhommeau, retraité, 3, clos de la Croix rouge 19700 Lagraulière
- Trésorière : Cathy Endean, retraitée, 31, route du Foirail, 19700 Lagraulière
- Secrétaire : Yvette Farges, retraitée, La Montagne, 19700 Lagraulière

Les membres du conseil ainsi désignés acceptent leurs fonctions pour une année.

L'association compte vingt et un membres. Mme Porte quitte l'association pour raisons personnelles

Rapport sur l'exercice clos 2021

Le trésorier dresse le bilan financier de l'exercice écoulé :

RECETTES	DEPENSES
Solde au 1 ^{er} janvier 2021 : 278.68 €	Expression Numérik : 332,92 € (impression sur bâche)
Subventions : - Mairie de Lagraulière : 150,00 € - Conseil Départemental : 200,00 €	Expression Numérik : 168,96 €
Adhésions : 140,00 €	Frais de tenue de compte : 12,00 €
TOTAL : 768,68 €	TOTAL : 513,88 €

Soit un solde positif de 254.80 €

Livret A au 31 décembre 2020 : 515,13 €

1^{ère} délibération :

Les comptes sont approuvés et les cotisations maintenues à 20 € pour le nouvel exercice.

Bilan des activités de l'année 2021

Administratif et financier :

- La Municipalité a versé une subvention courante de 50,00 € et une subvention particulière de 100 € pour le montage de l'exposition estivale.
- Une subvention de 200,00 € a été attribuée par le Conseil Départemental.

2^{ème} délibération :

La subvention du CD 2022 est déjà accordée. Le dossier pour 2023 sera présenté en juin prochain.

Les demandes municipales seront faites dans les prochaines semaines.

Réalisations :

Exposition :

Elle était consacrée aux « Grands Travaux Grauliérois » et développait le volet sur l'urbanisation grauliéroise de l'exposition de 2016 consacrée à Lagraulière au fil du XX^{ème} siècle : construction des écoles, de l'EHPAD, des salles et médiathèque, de la piscine, réaménagement de la place, restauration de l'église.

Elle a été présentée, sans vernissage, au cours de l'été à la médiathèque sous la même forme que les précédentes afin de conserver une unité des supports et d'enrichir le fonds documentaire.

Deux accrochages spécifiques ont eu lieu : un dans la salle G. Monteil pour les journées du Patrimoine et à la salle polyvalente pour l'AG de Vézère Ardoise.

Elle est maintenant consultable sur le site internet de l'association.

Site internet

La fréquentation du site Internet reste constante malgré un léger tassement. Il est régulièrement enrichi et mis à jour.

Sensibilisation :

Sortie découverte Vézère Ardoise : Une sensibilisation des enfants au bâti ancien a été organisée avec **Vézère Ardoise** le vendredi 30 juillet 2021. Elle a pris la forme d'un jeu de piste comprenant plusieurs stations dans le quartier du Baril jusqu'à la découverte d'un trésor final à proximité de l'église.

Ils ont découvert le bâti à pans de bois, les fours et puits avec la fabrication du pain et l'usage de l'eau autrefois ainsi que l'architecture romane. Ils ont pu observer également un séquoia géant sur le parcours.

Vingt personnes dont sept enfants ont effectué le parcours ; la rencontre s'est achevée par la distribution de quelques cadeaux.

Journées Européennes du Patrimoine : **En cette 2^{ème} année très particulière, les journées se sont malgré tout tenues, en respectant bien évidemment les règles sanitaires de rigueur.** Malheureusement, la météo était défavorable et seulement une soixantaine de personnes ont effectué les visites proposées (église, exposition, visite conifères et jeu de piste).

Sites bâtis :

Chambre des Moines

Le relevé et le projet architectural ont été faits et le dossier a été transmis à la Municipalité.

La DRAC n'a toujours pas été saisie du dossier.

3^{ème} délibération :

L'association relancera une nouvelle fois les élus. Si les affaires communales sont trop prenantes, une délégation peut être accordée.

Mémoire

Croix

Une mise à jour du fichier a été mise en ligne.

Marianne

Un fichier sur l'exposition de Marianne au musée Jacques Chirac est consultable. La Marianne grauliéroise était à l'honneur.

Travaux

Des dossiers particuliers, plus développés que les panneaux de l'exposition, sont sur le site : construction des écoles, de l'EHPAD, des salle et médiathèque, de la piscine, réaménagement de la place, restauration de l'église.

Sensibilisation :

Conifères :

Un dossier sur les conifères remarquables de la commune peut être consulté dans la rubrique dédiée.

Sentiers de randonnée

Le tracé global des sentiers parcourant la commune, avec la fiche descriptive de chaque circuit, a été mis sur le site, en complément des documents disponibles en mairie.

Prévision d'activités pour 2022

Sites bâtis :

Ravelin du château de Blanchefort

Les conditions sanitaires ont empêché toute intervention.

4^{ème} délibération :

Le projet est abandonné.

Lavoir du château de Bellefond

Les propriétaires étant toujours aux Etats-Unis, rien n'a évolué. Le lavoir paraît condamné.

5^{ème} délibération :

Une éventuelle intervention est liée à un hypothétique retour.

Four Chanourdie

La construction des pavillons locatifs jouxtant le four va démarrer au printemps prochain. La restauration du four devrait se faire parallèlement. Les modalités restent à définir.

6^{ème} délibération :

L'association se rapprochera de la municipalité pour être informée de l'avancée du projet.

Communication :

Exposition

L'exposition pour 2022 est déjà en préparation. Elle sera la 10^{ème} de l'association Faisant suite à un jeu de piste sur les conifères dans le centre-bourg, elle présentera les arbres remarquables de la commune.

Son but sera de sensibiliser les visiteurs - on passe devant les grands arbres d'essences diverses sans les voir - et elle mettra également le doigt sur les coupes de bois non raisonnées de plus en plus nombreuses et sur leurs conséquences.

Dans la mesure du possible, vernissage, présentation à l'EHPAD, animation dans les écoles dans le cadre des activités périscolaires seront restaurés.

7^{ème} délibération :

Cette exposition sera préparée pour l'été prochain.

Dans le même temps, l'association entreprendra les démarches pour le classement de l'arbre de monsieur Mougnot.

Journées du Patrimoine

Les manifestations 2021 seront reconduites en 2022.

Une communication commune avec la municipalité sera adressée au Conseil Départemental pour ses publications.

8^{ème} délibération :

L'organisation se fera en fonction de l'évolution des conditions sanitaires que nous espérons rétablies à ce moment-là.

Site internet

Le site est à mettre à jour et à développer régulièrement par l'apport de nouveaux fichiers.

9^{ème} délibération :

L'enrichissement des données est à poursuivre.

Sensibilisation :

Menhir de la Martinie

La présentation du menhir est à faire. Il serait bon de trouver le propriétaire du pré afin de lui demander de couper le cerisier sauvage qui le menace.

10^{ème} délibération :

La fiche est à préparer ; la recherche du propriétaire est à faire.

Echanges

Des participations à des manifestations organisées par d'autres associations (Tuberculture, Vézère Ardoise ...) ou la municipalité (Géocaching) sont proposées.

11^{ème} délibération :

Il est important d'y participer.

Mémoire

Forge de la Croix Vieille

La forge risque de devenir inaccessible à moyen terme. Son accès reste difficile, le nouveau propriétaire étant peu sensible aux données patrimoniales.

12^{ème} délibération :

L'association tentera une nouvelle démarche pour rédiger un témoignage.

Musée

L'idée serait de rassembler divers éléments : cadastre de 1809, tableaux d'Henri Martin, fond de l'association afin de les préserver, mettre en valeur et présenter au public est toujours d'actualité.

13^{ème} délibération :

Le projet est à relancer auprès de la municipalité.

Personnes remarquables de la commune

Deux présentations : Hortense Martin et René Vergne sont sur le site. D'autres restent à faire (Georgette Monteil, René Chauffour ...). Les textes de René Vergne seraient également à mettre à disposition.

14^{ème} délibération :

Ce travail est à poursuivre.

Sensibilisation :

Menus :

La recherche d'anciens menus de mariages ou autres repas est en cours. Ils deviennent de vrais documents et sont une forme de mémoire à préserver.

Un fichier des plus remarquables serait déposé sur le site.

15^{ème} délibération :

Cette collecte est à poursuivre.

Glossaire :

Dans le même ordre de choses, un recueil de mots patois passés dans le langage courant (local) est en cours également.

Un fichier, enrichi au fur et à mesure, serait déposé sur le site.

16^{ème} délibération :

Ce recueil est à développer.

A cours du débat, le président a mis aux voix les délibérations qui ont été adoptées à l'unanimité.

La séance est close à 22 heures.

Yvette Farges, secrétaire de séance